



LA COSMETOLOGIE CAPILLAIRE EN MILIEU AFRICAIN : TECHNIQUES, PRODUITS, INCIDENTS ET ACCIDENTS DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU.

KORSAGA/SOME Nina¹, OUEDRAOGO Muriel S¹, TAPSOBA Patrice¹, ANDONABA Jean-Baptiste², BARRO/TRAORE Fatou¹, NIAMBA Pascal¹, TRAORE Adama¹

¹ Service de Dermatologie, Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo, Ouagadougou, Burkina Faso, Service de Dermatologie,

² Service de dermatologie, Centre Hospitalier Universitaire Souro Sanou, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Correspondant : Dr Nina KORSAGA-SOME. 10 BP 269. Ouaga 10, Burkina -Faso

RESUME

Introduction. La cosmétologie capillaire constitue une préoccupation de la gent féminine. Les produits et les techniques utilisés au Burkina ainsi que leurs effets secondaires sont mal connus et peu documentés. Le but de ce travail était de combler cette lacune.

Patients et méthodes. Il s'agissait d'une étude descriptive de type transversal à passage unique dans 150 salons de la ville de Ouagadougou, de décembre 2005 à février 2006. Nous avons évalué les conditions de travail de ces 150 salons.

Résultats. L'âge moyen des responsables de salons était de 31,9 ans avec un sex ratio de 1,2. Les clients étaient composés surtout de salariés (49,5%), d'élèves et étudiants (21,7%). 81,3% des salons étaient propres. Les défrisants, les shampooings et les cheveux artificiels constituaient les principaux produits et matériaux utilisés. La connaissance du risque VIH (65,3%) était fonction du niveau d'instruction ($p < 0,001$) et de l'ancienneté des responsables ($p < 0,4310$). Les principaux accidents étaient la chute de cheveu, les brûlures et les démangeaisons. Les techniques capillaires étaient traditionnelles (fig. 1) et modernes (fig. 2).

Discussion. Notre travail complète ceux réalisés sur ce sujet au Burkina et au Mali (1,2). Ils lèvent un peu le voile sur les pratiques cosmétologiques capillaires en Afrique et pointe du doigt certains incidents et accidents. Les incidents et accidents identifiés sont évitables notamment la transmission du VIH/SIDA si ce métier pouvait être mieux organisé. En effet il faut insister sur le niveau d'instruction et la formation initiale et continue des responsables et prestataires des salons. La sensibilisation des clients pour une prise de conscience et des comportements tournés vers la prévention des infections est une nécessité.

Mots clés. Cosmétologie capillaire – Techniques – Incidents – Accidents

ABSTRACT : Capillary cosmetology in African environment. Case of the city of Ouagadougou: techniques, products, incidents and accidents.

Introduction. Capillary Cosmetology is a woman's concern. Products and techniques used in Burkina Faso as well as their side effects are poorly known and poorly documented. The aim of this work was to fill this gap.

Patients and methods. This was a cross-sectional descriptive study conducted through 150 capillary care offices: the city of Ouagadougou, from December 2005 to February 2006. We assessed the conditions of work of these 150 shows.

Results. The average age of managers of salons was 31.9 years with a sex ratio of 1.2. Customers were composed especially of employees (49.5%), pupils and students (21.7%). 81.3% lounges were clean. The hair straighteners, shampoos and artificial hair were the main products and materials used. Knowledge of HIV risk (65.3%) depended on level of education ($p < 0.001$) and the seniority of the officials ($p < 0,4310$). Major accidents were the fall of hair, burning and itching. Hair techniques were traditional (fig. 1) and modern (fig. 2).

Discussion. Our work complements those carried out on this subject in Burkina Faso and Mali (1,2). They throw a little the veil hair cosmetic practices in Africa.. Incidents and accidents identified are preventable including the transmission of HIV/AIDS if this job could be better organized. Indeed we must insist on the level statement and initial and continuing training of managers and providers of the salons. The bulding of customer awareness for greater consciousness and behaviour turned to prevention of infections is a necessity.

Key words. Cosmetology capillary - Techniques - Incidents – Accidents-Burkina-Faso

INTRODUCTION

La cosmétologie capillaire est l'ensemble des méthodes physiques et chimiques utilisées pour

nettoyer, embellir, entretenir les cheveux et leur donner une bonne apparence. De tous temps, les hommes et les femmes, conscients du

pouvoir de séduction et d'expression sociale, rituel et religieux de la chevelure, utilisent des plantes, des racines, des pigments et autres produits naturels pour teindre, épaissir, défriser, sculpter, décorer et magnifier leurs cheveux [1]. Les soins apportés aux cheveux varient suivant l'âge, le sexe, les fins poursuivies et surtout l'idéal du moment [2]. Ainsi, les techniques et les produits utilisés à cette fin autrefois, ont subi d'importantes modifications.

Les pays industrialisés ont mis au point de nouvelles techniques et une gamme variée de produits cosmétiques, qui sont aujourd'hui rentrées dans les habitudes des populations africaines en général et burkinabé en particulier, avec évidemment des conséquences parfois néfastes pour les cheveux [3,4]. Les produits et les techniques utilisés par la population burkinabé, notamment en milieu urbain de Ouagadougou, ainsi que leurs effets secondaires sont mal connus et peu documentés. Le but de ce travail était de combler cette lacune.

PATIENTS ET METHODES

Cadre de l'étude

Notre enquête s'est déroulée dans la ville de Ouagadougou, capitale politique et administrative du Burkina Faso.

Type et période de l'étude, population d'étude et échantillonnage

- Nous avons mené une étude descriptive de type transversal à passage unique dans les salons de la ville de Ouagadougou, du 1^{er} décembre 2005 au 28 février 2006.
- La population d'étude était constituée des responsables et des clients des salons de coiffure de la ville de Ouagadougou.
- L'étude a porté sur un échantillon raisonné qui comportait deux salons de coiffure pour homme, deux salons de coiffure pour femme et un salon mixte, soit cinq salons de coiffure dans chacun des 30 secteurs de la ville, ce qui faisait un total de 150 salons. Tous les responsables de salon de coiffure ayant une durée d'activité d'au moins six mois et qui ont accepté de participer à l'étude ont été retenus. Nous avons également interrogé les clients (trois clients par salon) présents le jour de l'enquête dans la structure et qui ont accepté de répondre au questionnaire. Nous avons ainsi recueilli nos informations auprès de 150 responsables ($30 \times 5 = 150$) et de 450 clients ($150 \times 3 = 450$).
- Le matériel d'étude était constitué des questionnaires adressés aux responsables des salons et aux clients, d'une revue

documentaire et de guide d'observation des salons.

Analyse des données

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire et analysées à l'aide des logiciels Epi-Info 2004 version 3.2 et Excel 2003. L'existence d'une liaison entre deux variables a été recherchée par le test de χ^2 au seuil de 5%.

Définitions opérationnelles

- Salon propre (Environnement de travail) : l'évaluation des conditions de travail était basée sur l'état de propreté du plancher, des murs et du plafond ; l'espace pour la circulation des clients, le nombre adéquat de places assises, la présence de lavabo et de source d'eau, la présence de savon/antiseptique, la présence de poubelle et enfin le système d'élimination des déchets.
- Présence de dispositif de prévention des infections : la prévention des infections quant à elle s'évaluait sur le port de gants, la décontamination avant leur usage des objets susceptibles d'être souillés, l'utilisation de gants de ménage, le port de tablier pour le nettoyage des locaux et l'élimination des déchets (poubelle, objets souillés éliminés correctement).
- Les compétences techniques : étaient évaluées sur la touche d'essai, l'appréciation de l'état du cuir chevelu du client, le respect du temps de pause des produits, le port de gants, la connaissance des avantages et des inconvénients des techniques, ainsi que la connaissance des types de cheveux et produits utilisés.

RESULTATS

1- Caractéristiques sociodémographiques de la population étudiée

L'âge moyen des 150 responsables de salons interrogés était de 31,9 ans avec des extrêmes de 21 et 48 ans ; 45,3% étaient de sexe féminin et 54,7% de sexe masculin soit un sex ratio de 1,2 ; 53,3% étaient d'un niveau d'instruction du secondaire, 30,0% du primaire, 4,0% étaient alphabétisés et 12,7% n'avaient pas été scolarisés. En ce qui concernait les 450 clients, leur âge moyen était de 35,2 ans avec des extrêmes de 15 à 60 ans, 50% étaient de sexe féminin ; ces clients étaient des salariés (223), des élèves et étudiants (98), des commerçants (85), des femmes au foyer (33) et des sans emploi (11), dont 69,8% d'un niveau d'instruction du secondaire et du primaire. 53,5% des clients fréquentaient les salons une à deux fois par mois.

2) L'environnement de travail

81,3% des salons étaient propres, 93,3% avaient un système de ventilation, 64% avaient un espace réduit et 97,3% avaient un minimum d'une porte et d'une fenêtre.

3) La prévention des infections

Parmi les responsables de salon, 88,7% étaient conscients des accidents éventuels liés à l'utilisation des objets tranchants souillés. Sur 68 responsables qui pratiquaient le tissage, 31 prenaient des mesures de précaution : désinfection (10) et utilisation de matériel à usage unique (21), avec comme désinfectant l'alcool, la Bétadine, l'eau de javel et le pétrole. Chez les clients, 40,2% savaient que les techniques comportaient des risques, 24,2% apportaient leur matériel de soins (ciseaux, tondeuse, lame, peigne, aiguille, bigoudis). Les équipements de protection retrouvés dans les salons de coiffure étaient des gants, des tabliers et des masques, mais seuls 67,3% des responsables les portaient réellement lors des manipulations de produits. Parmi les 150 responsables de salons enquêtés, 38,6% ne faisaient pas la collecte systématique des objets tranchants et 60% jetaient les eaux usées sur la voie publique.

4) Les compétences techniques

80 (56,0%) des responsables de salon affirmaient avoir une expérience de plus de 2 ans, 104 avaient reçu une formation sur l'utilisation des produits cosmétiques capillaires et 98 (65,3%) savaient que leur utilisation était potentiellement dangereuse contre 52 (34,7%) qui pensaient que leur utilisation ne comportait aucun risque, et cette conscience du risque était fonction du niveau d'instruction ($p < 0,001$) et de l'ancienneté des responsables ($p < 0,4310$). Concernant les techniques, 150 responsables de salons, 77 (51,3%) savaient qu'elles comportaient un risque contre 73 (48,7%) qui ne le savaient pas.

5) Les produits et techniques utilisés : les produits cosmétiques capillaires utilisés provenaient de la place du marché dans 72% des cas. Il s'agissait de défrisant, shampooing, démêlant, gel, laque, teinture, huile, pommade, mèches. Les techniques capillaires traditionnelles étaient le rasage (54,7%), le nattage (45,3%) et le tressage (41,3%); celles modernes étaient le défrisage (85%), le placage (80%), la coupe (57%), la coloration (53%), la mise en plis (49%), le tissage (45%) et la permanente (7%) ; la majorité des clients (359) avaient une préférence pour les techniques modernes. Le défrisage était pratiqué par tous

les clients de sexe féminin. Les différents modèles de coiffure sont représentés sur les figures 1, 2, 3, 4, et 5.

6) Les incidents et accidents :

Les connaissances : selon les responsables de salon, les différents accidents liés à l'utilisation des produits cosmétiques capillaires seraient la brûlure du cuir chevelu, la chute de cheveux, la desquamation du cuir chevelu, l'excoriation du cuir chevelu, des troubles oculaires, des céphalées, des nausées et une asthénie. Pour 181 clients, les techniques capillaires pouvaient provoqués les accidents suivants : alopecie, fatigue, céphalées, plaies, excoriation, érythème, bouton, démangeaison. 133 responsables savaient que l'utilisation de certains outils était dangereuse avec des risques comme la transmission de l'infection à VIH/SIDA, l'hépatite B et de lésions cutanées.

Les risques vécus : Parmi les responsables de salon, 18,7% avaient présenté des effets secondaires dont des troubles oculaires (39,3%), des plaies aux mains (34,9%), des brûlures (18,6%) et des allergies (7,2%). Parmi les clients, 15,3% avaient eu des effets secondaires à type de brûlure (37,7%), d'eczémas (30,4%), de plaies du cuir chevelu (21,7%) et de pertes de cheveux (14,5%) ; et 32,2% avaient été déjà piqués par une aiguille ou coupés par une lame lors des séances de coiffage

DISCUSSION

1) Caractéristiques sociodémographiques de la population étudiée : Les biais de notre étude inhérents à certaines données de l'interrogatoire ont été limités en expliquant au préalable les objectifs de l'étude, en garantissant l'anonymat et en posant les questions dans la langue de l'interviewé (français, moré, dioula). Les responsables des salons dans notre étude étaient jeunes en majorité et presque la moitié avaient un niveau d'instruction limité. Ces résultats corroboraient ceux de Déné [5] qui avait trouvé que 58,6% des patrons avaient entre 25 et 34, et que 29% étaient d'un niveau primaire et 9% sans aucun niveau d'instruction. Cet engouement des jeunes pour ce secteur d'activité pourrait se justifier par le fort niveau de chômage. Nous avons constaté que 45,3% des responsables étaient de sexe féminin, contrairement à Déné [5] et Zongo [6] à Ouagadougou qui trouvaient respectivement 86,5% et 97%, et à Feugas et coll en France qui trouvaient 70%. Notre enquête a pu établir que les clients fréquentant les salons de coiffure étaient aussi bien des

jeunes que des adultes, célibataires et des travailleurs du secteur public ou privé dans la moitié des cas avec un niveau d'instruction allant du primaire au supérieur. Ainsi l'âge ne constitue pas un handicap au désir de mieux paraître, et le pouvoir d'achat relativement élevé des travailleurs leur permet de s'offrir des coiffures. Mais pour Kane [7] au Mali, la majorité des clients étaient mariés ou en union libre (60,4).

2) De l'environnement de travail : La propreté constitue un atout pour attirer la clientèle. Un salon de coiffure doit être spacieux et aéré du fait de la manipulation des produits tels que les teintures et les défrisants qui contiennent de l'acide thioglycolique, un agent chimique nocif.

3) De la prévention des infections : Cependant les règles élémentaires de protection n'étaient pas appliquées correctement ou étaient inexistantes. La grande majorité des responsables des salons étaient conscients du risque de l'usage commun des objets tranchants (VIH/SIDA et hépatite B surtout), mais ils ne maîtrisaient pas l'entretien du matériel. Seulement 1/6ème des responsables pratiquaient la procédure normale de désinfection en faisant tremper les instruments pendant au moins 10 minutes dans l'eau de javel. Le niveau de gravité de l'ignorance de l'acte posé ou la négligence de la part du responsable ou du client pose de sérieux problèmes face à la pandémie du sida. Les résidus des produits utilisés dans les salons de coiffure peuvent se retrouver directement dans la nature sans traitement préalable. Le risque majeur est la pollution de la nappe phréatique avec des conséquences sanitaires incalculables. En effet les constituants chimiques contenus dans les produits cosmétiques sont des perturbateurs endocriniens qui pourraient affecter les systèmes hormonaux, neurologiques, immunitaires et de reproduction [10]. C'est le cas de diverses substances retrouvées dans les shampooings et les teintures.

4) Des compétences techniques : Au Burkina Faso, il n'existe aucune exigence de qualification pour exercer dans ce domaine si bien que beaucoup de responsables se forment sur le tas. Une qualification en fonction des activités devrait être exigée. Nos résultats montraient une différence hautement significative entre la connaissance des risques et le niveau d'instruction ($p < 0,001$), et aucune différence significative entre la connaissance des risques et l'ancienneté du responsable ($p < 0,4310$). Déné [5] en 2005 avait abouti à la

même conclusion. Contrairement aux résultats de Déné (74,3%) [5], peu de nos clients connaissaient la composition des produits utilisés pour leurs soins, seul le résultat escompté importait. Les teintures sont faites sans touche d'essai préalable, élément déterminant pour éviter les allergies chez les clients, comme stipuler dans l'article R.5221 qui régit les produits cosmétiques et produits d'hygiène corporelle (Union Européenne) [9].

5) Des produits et techniques utilisés : Nous avons remarqué que parmi les produits recensés dans les salons de coiffure, nombreux étaient ceux qui contenaient des ingrédients non autorisés ailleurs ou à des pourcentages plus élevés que ceux établis par les normes. En France par exemple, le décret n°98-848 du 21 septembre 1998 dispose que seuls les coiffeurs de maîtrise ou d'un titre équivalent ou homologué ou dont la capacité professionnelle a été validée par la commission nationale sont autorisés à utiliser pour friser, défriser ou onduler les cheveux, des produits renfermant de l'acide thioglycolique, ses sels ou ses esters d'une concentration comprise entre 8% et 11% [8]. Nous avons constaté également que des clients de sexe masculin se défrisaient ou se nattaient les cheveux, et que des femmes se coupaient les cheveux à ras.

6) Des incidents et accidents : Le taux d'incidents élevé rencontré (brûlures et chute de cheveux surtout) pourrait être justifié par l'utilisation massive des produits acquis au marché par la majorité des responsables, et donc sans contrôle rigoureux de leur qualité. Nos résultats, en accord avec ceux de Déné [5] montraient que les responsables des salons avaient présenté des effets secondaires, avec comme produits incriminés les défrisants et les teintures qui contiennent de la soude et peuvent donc être très agressifs pour les cheveux, les mains et les yeux. Les brûlures représentaient les accidents majeurs rencontrés par nos clients, comme ceux de Déné (16,4%) [5], dues en grande partie à l'utilisation de défrisant avec des temps de pause non respectés (absence de minuteur dans les salons). Il est important de faire remarquer que presque toutes les clientes avaient eu à défriser leur cheveux avec comme risque les brûlures et les alopecies. Les accidents liés aux techniques traditionnelles étaient les alopecies de tractions (alopécie de la lisière frontale), les folliculites (traction), les céphalées et les folliculites (nattes ou tresses trop serrées), la fatigue (long temps de réalisation, jusqu'à trois jours), les érosions et les érythèmes.

CONCLUSION

Les complications inhérentes aux pratiques capillaires sont réelles et non négligeables. Certes la demande en soins capillaires est

devenue une nécessité mais ne doit pas faire perdre de vue les risques encourus. Aussi des dispositions doivent être prises pour minimiser les risques, surveiller les effets secondaires et trouver des traitements appropriés.



Figure 1 : Nattes mossis : vue arrière



Figure 2 : Nattes mossis : vue avant



Figure 3 : Tapis



Figure 4 : Tissage



Figure 5 : Flattus

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **La cosmétologie capillaire.** [Consulté le 30/10/2006]. Disponible à partir de l'URL : http://WWW.Estheweb.Com/Dossiers/cosmétique_coiffure.htm
2. **Maure M.** Situer la dermatologie esthétique. In : Saurat JH, Grosshans E, Laugier P, Lachapelle JM, eds. *Dermatologie et maladies sexuellement transmissibles*, 5^e édition. Paris: Masson, 1999:1031-
3. **Fitousi C.** La cosmétologie des sujets à peau noire. *Dermatologie pratique* 1997;197:1-4.
4. **Holloway VL.** Ethnic cosmetic products. *Dermatol Clin* 2003;21(4):743-9.
5. **Déné B.** Etude des risques sanitaires des produits cosmétiques utilisés dans les salons de coiffure et d'esthétique de la ville de Ouagadougou : nature des risques et l'état de prévention. [Thèse : pharm]. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, UFR Sciences De la Santé ; 2005. N° 96
6. **Zongo S.F.** Les mesures de prévention des risques professionnels dans les salons de coiffure et d'esthétique de la ville de l'arrondissement de Boulmiougou/Ouagadougou. [Mémoire en santé et sécurité au travail]. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, UFR Sciences De la Santé ; 2002. N° 501
7. **Kane D.** Etudes des soins capillaires et modèles de coiffures chez les femmes de Bamako. [Thèse : Med]. Bamako : Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie; 2005. N° 165.

8. **Feugas V., Bruneteau A.** Evaluation de la prévention des risques dans les salons de coiffure. [Consulté le 22/12/2004]. Disponible à partir de l'URL : [Http://WWW.inrs.fr/ inrs-pubinrs01.inrsf/intranet objet-acces par intranet ID / OMS /](http://www.inrs.fr/inrs-pubinrs01.inrsf/intranet/objet-acces-par-intranet-ID/OMS/)
9. **Cristau B.** Produits cosmétiques et produits d'hygiène corporelle : statut juridique (France et CEE). EMC (Elsevier Masson SAS, Paris); Dermatologie: p12905 A10.
10. **Kim E.** Drop Dead Gorgeous-Protecting yourself from hidden dangers of cosmetics. Chicago: Comtemporary Books; 2002:320 pages.